

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION, L'ARDA ET LE FODER

Motion n° 227—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert sur les critères d'évaluation, l'ARDA et le FODER, et les programmes d'ordinateurs, entrepris pour le ministère de l'Expansion économique régionale pendant l'année financière 1968-1969, et mentionné dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

(La motion est adoptée.)

LES EXIGENCES DU SERVICE ADMINISTRATIF DE LA DIRECTION DES FORÊTS

Motion n° 235—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert rédigé par *Woods, Gordon and Company* pour le ministère des Pêches et des Forêts sur l'étude d'organisation en ce qui concerne les exigences du service administratif de la Direction des Forêts, et mentionné dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

(La motion est adoptée.)

LA MARITIME TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY ET LE COÛT DE LA TRANSMISSION PAR MICROONDES

Motion n° 287—**M. Rose:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Communications et M. Finlay MacDonald, président de la Société *CJCH Limited*, d'Halifax, au sujet de la *Maritime Telephone and Telegraph Company* et du coût de transmission par microondes.

(La motion est adoptée.)

LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA CON-FÉRENCE CONSTITUTIONNELLE

Motion n° 295—**M. Burton:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces relativement à l'ordre du jour de la Conférence constitutionnelle qui a commencé à Ottawa le 8 décembre 1969 et d'une liste de toutes les propositions émanant de l'une ou l'autre des provinces en vue de les faire inscrire à l'ordre du jour et dont il n'est pas question dans la correspondance échangée.

(La motion est adoptée.)

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Motion n° 297—**M. Gleave:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de l'Agriculture et les organisations auxquelles il accorde des subventions pour l'année financière 1969-1970.

(La motion est adoptée.)

[M. Skoberg.]

L'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS PÉNITENTIAIRES DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Motion n° 298—**M. McQuaid:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1967 entre le gouvernement du Canada ou l'un quelconque de ses services et le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard ou l'un quelconque de ses services à propos de l'amélioration des installations pénitentiaires situées dans la province de l'Île du Prince-Édouard.

(La motion est adoptée.)

LE RAPPORT DE L'OPERATIONS RESEARCH INCORPORATED

Question n° 321—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'un rapport d'experts-conseils établi pour le ministère de la Consommation et des Corporations par la *Operations Research Incorporated* et mentionné dans la réponse à la question n° 2452 posée au cours de la dernière session.

(La motion est adoptée.)

LE RAPPORT SUR LA POLLUTION DU BASSIN DE BEDFORD

Motion n° 326—**M. McCleave:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport sur la pollution du bassin de Bedford, rédigé par le ministère des Pêches et des Forêts.

(La motion est adoptée.)

SASKATCHEWAN—LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE

Motion n° 341—**M. Burton:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la liste a) des bureaux de poste de la Saskatchewan qui ont été fermés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1967, avec indication dans chaque cas: (i) de la date de fermeture, (ii) du nombre d'usagers que comptait le bureau de poste le jour de la fermeture, (iii) du chiffre des recettes de la dernière année civile complète, (iv) du chiffre des dépenses faites par le ministère des Postes pour assurer le fonctionnement du bureau au cours de la dernière année civile complète, (v) du service de rechange fourni aux usagers du bureau de poste fermé et du coût de ce service, (vi) le cas échéant, du genre d'opposition faite à la fermeture par les habitants de l'endroit, b) des 71 bureaux de poste qui, depuis février 1967, devaient être fermés, mais ne l'ont pas été, c) des 47 bureaux de poste dont la fermeture est censée avoir lieu dans les quelques prochains mois, d) des 197 bureaux de poste dont la fermeture serait à l'étude, e) des 10 exploitations de faible rendement dont l'examen serait repris?

(La motion est adoptée.)

[Français]

**M. Forest:** Monsieur l'Orateur, les avis de motions n°s 329, 333, 359, 363, 364 et 366 sont acceptables par le gouvernement, sujets